



ÉTABLISSEMENT

Commune de Puget-Ville (83)
Rue de la Libération
83390 Puget-Ville

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Puget-Ville (83), Numéro national d'identification : 21830100000012, Contact : service commande publique, Rue de la Libération, 83390 Puget-Ville, FRANCE. Tél. : +33 494138200. Fax : +33 494138201. Courriel : f.druet@puget-ville.fr. Code NUTS : FR.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.puget-ville.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : collectivité territoriale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA LIBERATION ET DE LA PLACE DE LA LIBERTE

II.1.2) Code CPV principal

71000000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

ensemble de prestations intellectuelles de maîtrise d'oeuvre nécessaires à la requalification de la rue de la Libération et de la place de la Liberté sur la commune de Puget-Ville

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

II.2.4) Description des prestations

L'objet du marché est un ensemble de prestations intellectuelles de Maîtrise d'œuvre nécessaires à la requalification de la rue de la Libération et la place de la Liberté. Une étude d'un nouveau plan de circulation englobera les rues adjacentes. Il sera également demandé d'intégrer le réaménagement de l'esplanade située devant le boulo-drome.

L'étude concerne le réaménagement des réseaux secs et humides, des voiries et trottoirs, ainsi que des espaces paysagers.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

valeur technique de l'offre : 60%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 4

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

L'équipe de maîtrise d'œuvre comprendra au minimum :

- Un bureau d'études techniques ayant des compétences dans le domaine des infrastructures routières et ouvrages d'art, lequel sera le mandataire
- Une équipe pluridisciplinaire couvrant les domaines de compétence suivants :
 - Un paysagiste concepteur (conformément à la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages)
 - Etudes de voirie et tracé routier, VRD et réseaux souterrains
 - Etudes d'ouvrage d'art, génie civil, calcul structure
 - Hydraulique
 - Environnement, étude économie circulaire

III.1.2) Capacité économique et financière**III.1.3) Capacité technique et professionnelle****III.1.5) Informations sur les marchés réservés****III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation**

IV.1.6) Enchère électronique**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Non**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 26 septembre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 26 septembre 2022 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**Tribunal administratif de Toulon 5 Rue Racine , 83000 Toulon FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>.**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

Office Départementale des Bâtiments et des Travaux Publics 235 Avenue Pierre et Marie Curie , 83160 La Valette-du-Var FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée

Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché

Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative

Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recoursTribunal administratif de Toulon 5 Rue Racine , 83000 Toulon FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>.**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

27 juillet 2022